

LES ZONES HUMIDES

Sur l'ensemble du bassin versant du Dropt, de nombreuses zones humides sont présentes. Ces milieux menacés représentent un fort enjeu de gestion, de biodiversité et de services rendus.

DEFINITION

D'après l'article L211-1 du Code de l'environnement, « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année »

Zones de transition entre la terre et l'eau, les zones humides regroupent les mares, les prairies, les marais ... Elles assurent **de nombreux services pour notre société** et sont essentielles pour **contribuer à la résilience climatique**.

Véritables garde-manger pour de nombreuses espèces animales, les zones humides sont **des lieux de vie essentiels**.

Atténuer les effets du changement climatique : stockage de carbone

Limitier les inondations : rôle d'éponge lors de crues et de restitution de l'eau de manière progressive

Réservoir de biodiversité

Épurer, maintenir une bonne qualité de l'eau

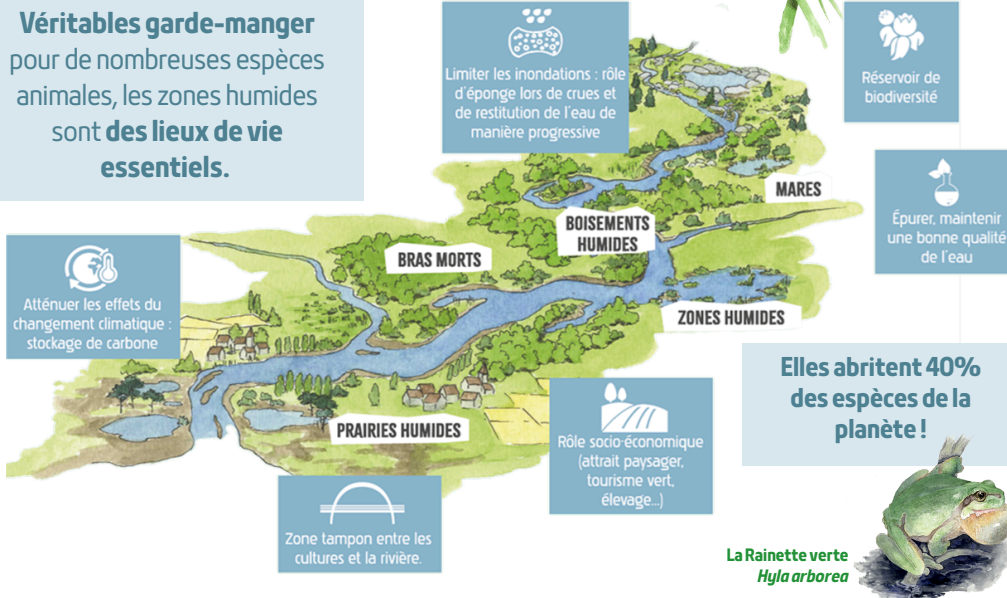
Rôle socio-économique (attrait paysager, tourisme vert, élevage...)

Zone tampon entre les cultures et la rivière.

Elles abritent 40% des espèces de la planète !

La Rainette verte
Hyla arborea

L' Agrion de Mercure
Coenagrion mercuriale



LES ZONES HUMIDES

Sur l'ensemble du bassin versant du Dropt, de nombreuses zones humides sont présentes. Ces milieux menacés représentent un fort enjeu de gestion, de biodiversité et de services rendus.

DEFINITION

D'après l'article L211-1 du Code de l'environnement, « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année »

Zones de transition entre la terre et l'eau, les zones humides regroupent les mares, les prairies, les marais ... Elles assurent **de nombreux services pour notre société** et sont essentielles pour **contribuer à la résilience climatique**.

Véritables garde-manger pour de nombreuses espèces animales, les zones humides sont **des lieux de vie essentiels**.

Atténuer les effets du changement climatique : stockage de carbone

Limitier les inondations : rôle d'éponge lors de crues et de restitution de l'eau de manière progressive

Réservoir de biodiversité

Épurer, maintenir une bonne qualité de l'eau

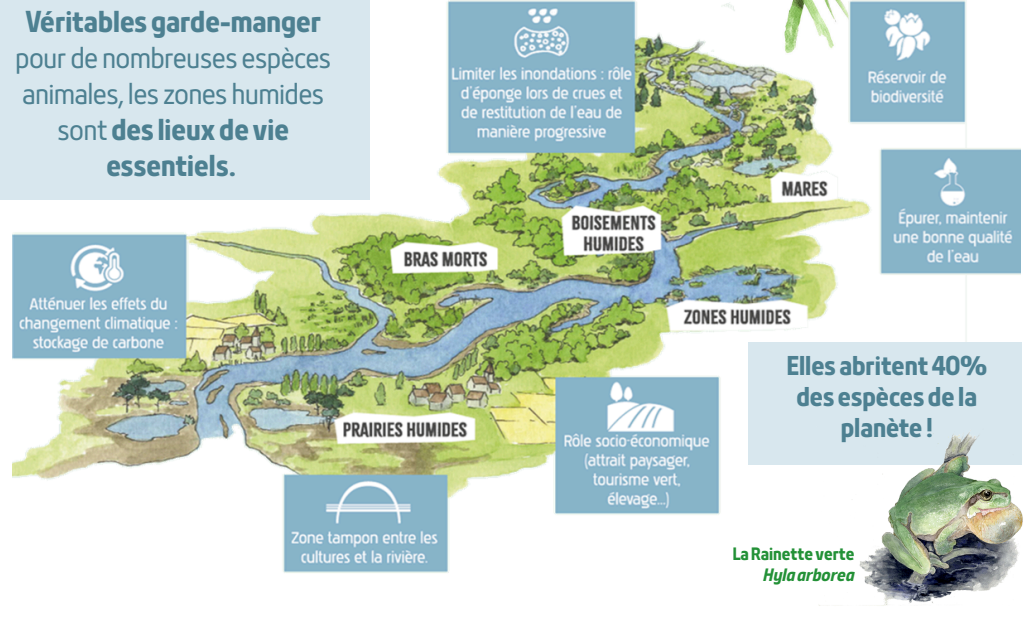
Rôle socio-économique (attrait paysager, tourisme vert, élevage...)

Zone tampon entre les cultures et la rivière.

Elles abritent 40% des espèces de la planète !

La Rainette verte
Hyla arborea

L' Agrion de Mercure
Coenagrion mercuriale



Pour mieux protéger les zones humides de notre territoire, il est nécessaire de **bien les connaître**. Depuis 2021, Epidropt réalise **des inventaires pédologiques** dans le lit majeur du Dropt et de ses affluents: la réalisation **d'un carottage de terre** permet de **déterminer le caractère humide** d'une zone.



Les inventaires réalisés mettent en évidence **la faible présence de ces milieux**, sur un bassin versant où, **avec la déprise de l'élevage**, les prairies ont laissé place aux cultures annuelles.



Héron cendré
Ardea cinerea

Ces inventaires permettent aux syndicats de porter des actions de préservation de ces zones, soit par la réalisation de travaux, soit par l'animation de dispositifs accompagnant les propriétaires ou exploitants agricoles.

Pour mieux protéger les zones humides de notre territoire, il est nécessaire de **bien les connaître**. Depuis 2021, Epidropt réalise **des inventaires pédologiques** dans le lit majeur du Dropt et de ses affluents: la réalisation **d'un carottage de terre** permet de **déterminer le caractère humide** d'une zone.



Les inventaires réalisés mettent en évidence **la faible présence de ces milieux**, sur un bassin versant où, **avec la déprise de l'élevage**, les prairies ont laissé place aux cultures annuelles.



Héron cendré
Ardea cinerea

Ces inventaires permettent aux syndicats de porter des actions de préservation de ces zones, soit par la réalisation de travaux, soit par l'animation de dispositifs accompagnant les propriétaires ou exploitants agricoles.

La zone humide du Faurissou à Issigeac

Dans la vallée de la Banège, la zone humide du Faurissou est un site aménagé de visite que vous pouvez découvrir gratuitement, avec ou sans livret jeu (disponible sur place et dans les offices de tourisme).

Zones de prairie humide, ripisylves, mares, ..., offrent un habitat à différentes espèces animales et végétales, avec notamment la présence de la Jacinthe romaine, de la Fritillaire pintade et de nombreuses espèces d'oiseaux



La Fritillaire pintade
Fritillaria meleagris

L'aulne glutineux
Alnus glutinosa



Rendez vous sur notre site internet pour suivre les actualités d'Epidropt !

➔ EPIDROPT
23 Avenue de la Bastide
24500 EYMET
☎ 05 53 57 53 42

La zone humide du Faurissou à Issigeac

Dans la vallée de la Banège, la zone humide du Faurissou est un site aménagé de visite que vous pouvez découvrir gratuitement, avec ou sans livret jeu (disponible sur place et dans les offices de tourisme).

Zones de prairie humide, ripisylves, mares, ..., offrent un habitat à différentes espèces animales et végétales, avec notamment la présence de la Jacinthe romaine, de la Fritillaire pintade et de nombreuses espèces d'oiseaux



La Fritillaire pintade
Fritillaria meleagris

L'aulne glutineux
Alnus glutinosa



Rendez vous sur notre site internet pour suivre les actualités d'Epidropt !

➔ EPIDROPT
23 Avenue de la Bastide
24500 EYMET
☎ 05 53 57 53 42

La loi sur l'eau de 1992 fait des zones humides des espaces qui répondent à "l'intérêt général" et met en évidence une nécessité de préserver ces milieux.

On retrouve cette nécessité **dans le SAGE Dropt**, dans la 3ème règle du SAGE : "**Protéger les zones humides**"

La loi sur l'eau de 1992 fait des zones humides des espaces qui répondent à "l'intérêt général" et met en évidence une nécessité de préserver ces milieux.

On retrouve cette nécessité **dans le SAGE Dropt**, dans la 3ème règle du SAGE : "**Protéger les zones humides**"



La Jacinthe romaine
Belleviall romana



La Jacinthe romaine
Belleviall romana